



FLASH DE LA COURNEUVE

124 RUE ANATOLE FRANCE

93120 LA COURNEUVE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2014

Cabinet O.S. Expertise & Audit

SARL au Capital de 25.000 € - RCS CRETEIL B 511 267 320 – FR45511267320 – Naf : 6920Z

Membre de l'ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la région de Paris

The page features an abstract graphic design with three overlapping circles in shades of red and pink. Two thin red lines intersect at the top left, forming a large angle that frames the circles. The circles are arranged vertically, with the largest one at the top, a smaller one in the middle, and another large one at the bottom right. The text is positioned on the left side of the page.

Rapport sur les comptes annuels

Comptes aux 30/06/2014



FLASH DE LA COURNEUVE

124 RUE ANATOLE FRANCE

93120 LA COURNEUVE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre bureau directeur, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/06/2014 :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Page 1 sur 2

Cabinet O.S. Expertise & Audit

SARL au Capital de 25.000 € - RCS CRETEIL B 511 267 320 – FR45511267320 – Naf : 6920Z

Membre de l'ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la région de Paris

Siège Social :

41 Rue de la Prairie - (F) 94120 Fontenay sous Bois
Tél : 01.71.86.42.83 - Fax : 01.57.42.57.05

Bureau Paris :

16 Rue Pierre Nicole - (F) 75005 Paris
Tél : 01.71.86.42.83 - Fax : 01.57.42.57.05

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les mentions figurants en annexe :

- ✚ Sur la note exposant les modalités de comptabilisation de la provision liée au litige prud'homal avec l'ancienne salariée Mme LALANDE,
- ✚ Sur la note exposant les modalités de comptabilisation des subventions en natures.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Fontenay Sous Bois
Le 17 Octobre 2014

Mr Olivier SILVERIO
Commissaire aux Comptes Associé

Page 2 sur 2

Cabinet O.S. Expertise & Audit

SARL au Capital de 25.000 € - RCS CRETEIL B 511 267 320 – FR45511267320 – Naf : 6920Z
Membre de l'ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la région de Paris

Siège Social :
41 Rue de la Prairie - (F) 94120 Fontenay sous Bois
Tél : 01.71.86.42.83 - Fax : 01.57.42.57.05

Bureau Paris :
16 Rue Pierre Nicole - (F) 75005 Paris
Tél : 01.71.86.42.83 - Fax : 01.57.42.57.05

Désignation de l'entreprise : <u>Société FLASH DE LA COURNEUVE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>124 Rue Anatole France</u>		93120 <u>LA COURNEUVE</u>	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 2 2 3 1 3 9 0 8 0 0 0 2 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 1 4</u>	
		N-1 <u>3 0 0 6 2 0 1 3</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AA	AC
	Frais de développement *	AB	CX
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société FLASH DE LA COURNEUVE

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	30 687	60 211
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 885	29 524
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	64 572	30 687
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	9 865	9 865
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	9 865	9 865
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 147
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	250	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 662	24 018
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 512	52 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 082	136
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	100 505	78 987	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	45 798	58 165	
RENVOLS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	100 505	78 987
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		2 147	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société FLASH DE LA COURNEUVE Néant *

	Exercice N						Exercice (N-1)		
	France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 187	FB		FC	6 187	3 797	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	27 547	FH		FI	27 547	28 816
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	33 734	FK		FL	33 734	32 613	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 119 328	1 166 298	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 313	696	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 156 376	1 199 607	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 997	2 480	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 018 424	980 746	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 475	2 986	
	Salaires et traitements*					FY	130 398	112 585	
	Charges sociales (10)					FZ	34 605	28 566	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	2 047	1 066	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)					GE	25	91	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 186 020	1 128 520		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	29 644	71 087		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	50			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN	198	61		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	247	61		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	412	478		
	Différences négatives de change				GS	276	233		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	688	711		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	441	650		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	30 085	70 437		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société FLASH DE LA COURNEUVENéant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			2 215
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 573		1 688
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 573		3 903
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 373		44 816
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 373		44 816
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 801		40 913
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 158 196		1 203 571
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 192 081		1 174 046
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	33 885		29 524
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES		3 900			
REMBOURSEMENT FORMATION ET FRAIS				1 573	
INDEMNITES RESTITUTION ANTICIPEE VEHICULE		1 473			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par :

- le règlement CRC 99-03 du 29/04/1999
- code de commerce art. L123-12 à L123-28 et R123-172 à R123-208

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception des points suivants.

* Les cotisations sont comptabilisées lorsqu'elles sont appelées et non lorsqu'elles sont encaissées.

* La subvention en nature de la mairie de la Courneuve a été, comme les années précédentes, comptabilisée dans les comptes de produits et de charges.

compte 621000 personnel extérieur à l'entreprise 569743.58€

compte 613200 location immobilière 22621.6€

compte 615000 entretien 78431.79€

compte 61321 location d'équipement 15886.07€

compte 740000 subvention d exploitation 686663.04

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2013 au 30/06/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			8 900
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 650		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 900		7 035
TOTAL	6 550		7 035
Prêts, autres immobilisations financières	9 850		185
TOTAL	9 850		185
TOTAL GENERAL	16 399		16 120

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			8 900	8 900
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 650	2 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 935	10 935
TOTAL			13 585	13 585
Prêts, autres immobilisations financières		5 413	4 622	4 622
TOTAL		5 413	4 622	4 622
TOTAL GENERAL		5 413	27 107	27 107

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		107		107
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	244	530		774
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 078	1 410		4 488
TOTAL	3 322	1 940		5 262
TOTAL GENERAL	3 322	2 047		5 369

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	107				
TOTAL					
Instal.techniques matériel outillage indus.	530				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 410				
TOTAL	1 940				
TOTAL GENERAL	2 047				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2013 au 30/06/2014

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	9 865				9 865
TOTAL	9 865				9 865
TOTAL GENERAL	9 865				9 865

* La provision pour risque de 9.865€, suite à un litige avec un ancien salarié, est évaluée par l'association et correspond au minimum du montant qu'elle s'attend à devoir, dans le cadre d'un litige social.

Pas de réhaussement de la provision pour risque malgré la notification reçue faisant apparaître par la partie adverse une indemnisation de 65.453€.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 622		4 622
Autres créances clients	750	750	
Divers état et autres collectivités publiques	6 815	6 815	
Débiteurs divers	8 056	8 056	
Charges constatées d'avance	5 721	5 721	
TOTAL	25 964	21 342	4 622

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	250	250		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 662	47 662		
Personnel et comptes rattachés	16 521	16 521		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 809	33 809		
Autres impôts taxes et assimilés	1 182	1 182		
Autres dettes	1 082	1 082		
TOTAL	100 505	100 505		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	550			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	300			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/07/2013 au 30/06/2014

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 815
Total	6 815

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	35 255
Total	35 255

Les Charges à payer sont constituées principalement de la somme réclamée par l'Urssaf suite à un contrôle notifié et enregistré à 38.577€.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 721
Total	5 721

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Crédit bail

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



The page features an abstract graphic design with three overlapping circles in shades of red and pink, arranged in a diagonal line from top-right to bottom-right. Two thin red lines intersect at the top-left, forming a V-shape that frames the circles. The text is positioned on the left side of the page.

Rapport spécial

Comptes aux 30/06/2014

FLASH DE LA COURNEUVE

124 RUE ANATOLE FRANCE

93120 LA COURNEUVE

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 30/06/2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce.

Fait à Fontenay Sous Bois
Le 17 Octobre 2014

Mr Olivier SILVERIO
Commissaire aux Comptes Associé



Page 1 sur 1